



# CONGRÈS

**ALLIANCE POLICE NATIONALE**

**5 ET 6 AVRIL 2023**

## RETRAITE / SOCIAL

### LE BLOC A MARTELÉ SES EXIGENCES AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Préservation de l'âge de départ à la retraite sans décote à 57 ans, une fois les droits acquis.

Amélioration de notre régime de retraite par le déplafonnement de la bonification du 1/5ème et la création d'une 6ème année à échéance identique.

Poursuite et élargissement du dispositif voyager-protéger dans toutes les régions de France

Mise en œuvre en 2024 d'une protection sociale et complémentaire pour aller au-delà du socle commun interministériel afin de répondre au plus près aux besoins des policiers.

**SOCIAL**